

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1318**11 septembre 2002****SOMMAIRE**

A.G.G.U., S.A.H., Luxembourg	63251	Ernst & Young Luxembourg S.A., Luxembourg ..	63255
A.P.V. S.A., Strassen	63235	Espaces et Lignes, S.à r.l., Roodt/Syr	63234
Abe Moussera S.A.H., Rombach	63243	Espaces, S.à r.l., Luxembourg	63240
ACM U.S. Growth Strategies Fund, Sicav, Luxembourg	63251	Euromoneta, S.à r.l., Luxembourg	63245
Arial Sporting S.A.H., Luxembourg	63252	Feuer & Stein, S.à r.l., Niederanven	63225
ASI Global S.A.H., Luxembourg	63224	Financière du Mont d'Arbois S.A.H., Luxembourg	63227
Astringo Holdings S.A.	63237	Fondation Chreschte mam Sahel	63232
Asturias Holdings S.A., Luxembourg	63243	Frigo, S.à r.l., Luxembourg	63225
Aythia S.A.	63238	Frigoscandia Holding S.A., Luxembourg	63226
B.R.G. Services S.A., Luxembourg	63235	G.F.I. S.A., Gestion Financière International, Luxembourg	63221
Banita S.A.	63238	G.L. et F. Simone & Fils S.A.H., Luxembourg ...	63247
Bank of Bermuda (Luxembourg) S.A., Luxembourg	63252	Gagnerot, S.à r.l., Luxembourg	63241
Beaume Holding S.A.	63238	Gemba Solutions, S.à r.l., Bertrange	63236
Bodena S.A.	63239	Genest Software, S.à r.l., Hagen	63240
Bukkuram S.A., Luxembourg	63225	GeoSat S.A., Luxembourg	63224
Cambridge (International) S.A., Luxembourg ...	63240	Immo Orléans S.A., Luxembourg	63226
Cars Benelux S.A., Steinfort	63231	Immo-Diegem S.A., Luxembourg	63226
Cirio Del Monte Foods Holdings S.A., Luxembourg	63225	Ismat International S.A., Luxembourg	63252
Cité Gérance, S.à r.l., Luxembourg	63247	Isometalux, S.à r.l., Remich	63239
Communication Services International (Holdings) S.A., Luxembourg	63221	Ktesios S.A., Luxembourg	63241
Communication Services International (Holdings) S.A., Luxembourg	63230	Language Enterprises, S.à r.l., Luxembourg	63239
Communication Services International (Holdings) S.A., Luxembourg	63230	Life Power Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ...	63234
Compagnie Hispano-Française de Télécommunications S.A., Luxembourg	63222	Lousin Investment S.A., Luxembourg	63250
Compagnie Hispano-Française de Télécommunications S.A., Luxembourg	63222	Luxembourg Real Estate Company S.A., Luxembourg	63219
Conrad S.A., Luxembourg	63245	Luxembourg Real Estate Company S.A., Luxembourg	63220
Copesa S.A., Luxembourg	63249	Marathon Hotel Invest S.A., Luxembourg	63243
(La) Cuisine de Pékin S.A., Luxembourg	63234	Marine Distribution S.A.	63228
Diabolo, S.à r.l., Luxembourg	63244	Mariza S.A.H., Luxembourg	63250
Dismar, S.à r.l., Luxembourg	63238	McKesson Information Solutions Finance, S.à r.l.	63224
E3 Transport Luxembourg, S.à r.l., Sandweiler ...	63235	McKesson Information Solutions Holdings, S.à r.l.	63228
Electro-Bobinage, S.à r.l., Schouweiler	63239	McKesson Information Solutions International, S.à r.l.	63229
Engko, S.à r.l., Olm	63244	Medicover Holding S.A., Luxembourg	63230
		Menelao S.A., Luxembourg	63227
		Metal Invest Finance S.A.	63229
		Metal Invest International S.A.	63229
		Midilux Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg ...	63218

Midilux Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg . . .	63218	Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	63242
Mondial Industrie S.A., Esch-sur-Alzette	63230	Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	63243
Netco Luxembourg S.A.	63231	RAR S.A., Luxembourg	63248
New York, S.à r.l., Strassen	63232	Raiffeisen Red Peppers (Luxembourg) S.A.	63234
Niveole S.A.	63231	Raiffeisen VP (Luxembourg) S.A.	63237
Noble International S.A., Luxembourg.	63235	Rapid International Holding S.A.	63237
O-Industries S.A.	63231	Realinvest Europe S.A., Luxembourg	63237
Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg	63230	Résidence Um Rouden Eck, S.à r.l., Senninger- berg	63241
Oriflame S.A., Luxembourg.	63228	Rosenberg Management S.A., Luxembourg	63255
Ovina Holding S.A.	63235	S.C.I. Simoncini & Associés, Luxembourg	63244
P.C.T., Power Coating Technologies Internati- onal, S.à r.l., Luxembourg	63246	Sab Soparfin S.A., Luxembourg	63247
Petercam Luxembourg S.A., Luxembourg	63241	SanMarco Finance S.A., Luxembourg	63249
Phedureg Luxembourg S.A.	63236	SanMarco Finance S.A., Luxembourg	63249
Phos Holdings S.A.	63236	Sim S.A.H., Luxembourg	63227
Pipal Solutions - Benelux S.A., Luxembourg	63240	Société Financière de l'Eridan S.A.H., Luxem- bourg	63246
Pléiade Alternative Investments, Sicav, Luxem- bourg	63250	Société Financière du Richemond S.A.H., Lu- xembourg	63248
Plendul S.A., Luxembourg	63253	Standard Management International S.A., Luxem- bourg	63220
Plendul S.A., Luxembourg	63253	Standard Management International S.A., Luxem- bourg	63220
Plendul S.A., Luxembourg	63253	Tacomerc Invest S.A., Luxembourg	63223
Polymont International S.A., Luxembourg	63222	Tacomerc Invest S.A., Luxembourg	63223
Portuguese Smaller Companies Fund, Sicaf, Lu- xembourg	63264	Tecal S.A., Kayl	63226
Premier Cru S.A.	63236	The New Star Global Fund, Sicav, Luxembourg . .	63253
Premium Group Holding S.A., Luxembourg	63233	Universal Fashion Soparfi S.A., Luxembourg	63245
Premium Group Holding S.A., Luxembourg	63233	Universal Trading Oil Company 1981 S.A., Lu- xembourg	63244
Progetto C.M.R. International S.A., Luxembourg .	63227	Upper Green, S.à r.l., Luxembourg	63229
Prudential International Funds, Sicav, Luxem- bourg	63223	Virgo S.A.H., Luxembourg	63251
Puno S.A., Luxembourg	63241	West Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg . . .	63254
Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	63242	West Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg . . .	63254
Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	63242	West Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg . . .	63255
Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	63242	Zatto Group S.A.H., Luxembourg	63228
Quantum Investments Holding S.A., Luxembourg	63242		

MIDILUX HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 6.749.

—

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(53155/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

MIDILUX HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 6.749.

—

Le bilan consolidé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(53156/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LUXEMBOURG REAL ESTATE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.126.

L'an deux mille deux, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXEMBOURG REAL ESTATE COMPANY, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 21.126, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 décembre 1983, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 21 du 24 janvier 1984.

Les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 20 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 796 du 31 octobre 2000.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures vingt sous la présidence de Madame Nathalie Zareba-Schmit, secrétaire, demeurant à Hagondange,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

- Suppression de la durée de la société pour lui donner une durée illimitée et modification subséquente des articles 2 et 19 (2^{ème} alinéa) des statuts.

- Modification de l'article 8 des statuts.

- Modification de l'article 10 des statuts.

- Modification de l'article 13 des statuts.

- Suppression de l'article 16 relatif au cautionnement et renumérotation des articles subséquents.

- Modification de l'article 17.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'adopter une durée illimitée pour la société.

En conséquence, les articles 2 et 19 (2^{ème} alinéa) des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a une durée illimitée.»

«**Art. 19. Deuxième alinéa.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8. Premier alinéa.** L'assemblée générale ordinaire se réunit annuellement dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième mardi du mois de juin à quatorze heures.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le quatrième alinéa de l'article 10 des statuts comme suit:

«**Art. 10. Quatrième alinéa.** En cas de vacance d'un siège d'administrateur par suite du décès, de démission ou pour toute autre cause, les administrateurs restant en fonction ont le droit d'y pourvoir provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée générale. La décision des administrateurs est prise à la majorité des voix.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 13 des statuts comme suit:

«**Art. 13. Deuxième alinéa.** Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de supprimer purement et simplement l'article 16 des statuts relatif au cautionnement et rémunération des administrateurs et du commissaire.

Les articles subséquents sont à renuméroter.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le nouvel article 16 des statuts comme suit:

«**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Zareba-Schmit, N. Weyrich, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 14CS, fol. 5, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

F. Baden.

(52860/200/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LUXEMBOURG REAL ESTATE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.126.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

F. Baden.

(52861/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

STANDARD MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 13A, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 20.029.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 81, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(52869/535/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

STANDARD MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 13A, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 20.029.

I. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire annuelle qui s'est tenue le 15 mai 2002 que les comptes et rapports annuels ont été approuvés et que la décharge complète a été votée à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes KPMG audit, réviseurs d'entreprises, Luxembourg.

II. Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Ronald D. Hunter, chief operating officer de STANDARD MANAGEMENT CORPORATION, avec adresse professionnelle, 9100 Keystone Crossing, Indianapolis IN46240 Indiana U.S.A.

- Monsieur Edward T. Stahl, company executive, même adresse.

- Monsieur Raymond J. Ohlson, company executive, même adresse.

- Monsieur Paul B. («Pete») Pheffer, chief financial officer, même adresse.

- Monsieur Clive Griffiths, company executive, même adresse.

- Monsieur Stephen M. Coons, attorney general counsel,

avec adresses professionnelles c/o ASBELL, Stribling, Cuningham and Newlin, Atlanta, Georgia U.S.A. et au 10689 N. Pennsylvania, Indianapolis IN46240 Indiana U.S.A.

- Monsieur Patrick M. Whicher, administrateur et directeur général de sociétés, avec adresse professionnelle 13A, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle 12, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

KPMG AUDIT, Réviseurs d'entreprises, 31, allée Scheffer, L-2620 Luxembourg ont été réélus commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle qui sera convoquée pour approuver les comptes et rapports sociaux arrêtés au 30 septembre 2002.

III. Il ressort du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le même 15 mai 2002, postérieurement à la prédite assemblée

générale ordinaire, que les associés ont décidé unanimement de transformer la société de société anonyme en société à responsabilité limitée, gardant par ailleurs la même dénomination sociale. Le procès-verbal de cette assemblée générale extraordinaire, contenant les statuts de la société devenue S.à r.l., sont publiés séparément au Mémorial.

IV. Il résulte du procès-verbal de la même assemblée générale extraordinaire que décharge pleine et entière a été accordée aux membres du conseil d'administration sortants pour l'accomplissement de leur mandat.

Ont été appelés aux fonctions de gérants de STANDARD MANAGEMENT, S.à r.l., pour une durée indéterminée. MM. Ronald D. Hunter, Stephen M. Coons, Paul B. Pheffer, Patrick M. Whicher, prénommés.

Les fonctions du commissaire aux comptes sont abrogées.

V. Les comptes et rapport sociaux au 15 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 81, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour la société STANDARD MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.

Par mandat

N. Schaeffer

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 81, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52870/535/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

COMMUNICATION SERVICES INTERNATIONAL (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 29.456.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 28 mai 2002

Il résulte dudit procès-verbal que:

- la cooptation de Mme Keereman en remplacement de M. Johan Dejans a été approuvée par l'Assemblée Générale.
- les bilans et comptes de pertes et profits au 30 avril 2000 et 30 avril 2001 ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 avril 2000 et 30 avril 2001.

- les mandats d'administrateur de M. Philip Kealy, comptable, demeurant à Vanhurst Thorncombe Street, Bramley, Surrey, UK, M. Philippe Delis, expert-comptable, c/o Octagon CSI, 24, boulevard Princesse Charlotte, MC-98000 Monaco, M. Frans Bergman, directeur financier, demeurant à Schiekade 5854, 3032 Az Rotterdam, The Netherlands, Mme Chantal Keereman, juriste, ayant pour adresse professionnelle, 44, rue de la Vallée, L-2611 Luxembourg, M. Eric Vanderkerken, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et celui du Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

- le transfert du siège social du 13, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg a été approuvé.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52877/751/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

G.F.I. S.A., GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.114.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 50, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

Pour GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE S.A. - G.F.I. S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(52879/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

COMPAGNIE HISPANO-FRANÇAISE DE TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 27.265.

Extrait de résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 19 juin 2002

Vu l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 juin 2002, le Conseil d'Administration décide de:

1. Convertir le capital social, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en Euros, avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le capital de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000 LUF) est ainsi converti en deux cent quarante sept mille huit cent quatre-vingt treize Euros, cinquante-deux centimes (247.893,52 EUR) avec effet au 1^{er} janvier 2002.

2. Supprimer la valeur nominale des actions qui est actuellement de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-).

En conséquence de ce qui précède, de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize Euros, cinquante-deux centimes (EUR 247.893,52) représenté par huit cents (800) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52873/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

COMPAGNIE HISPANO-FRANÇAISE DE TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 27.265.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 18 juin 2002, que:

Vu les dispositions de l'article 1 (2) de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros et après en avoir délibéré, l'Assemblée a décidé:

- d'autoriser le Conseil d'Administration à convertir en euros le capital social actuellement exprimé en LUF et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

- d'autoriser le Conseil d'Administration à adapter ou à supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la mention de la valeur nominale des actions.

- d'autoriser le Conseil d'Administration à adapter l'article 5 des statuts suite à la conversion de la devise d'expression du capital social et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 58, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52875/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

POLYMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Mrs Ariane Slinger resigns from her mandate as Director of POLYMONT INTERNATIONAL S.A. Her resignation will take effect after seven business days from the date of this letter.

Luxembourg, June 21, 2002.

A. Slinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52892/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

TACOMER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 46.707.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 18 juin 2002, que:
Vu les dispositions de l'article 1 (2) de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros et après en avoir délibéré, l'Assemblée a décidé:

- d'autoriser le Conseil d'Administration à convertir en euros le capital social actuellement exprimé en LUF et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.
- d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
- d'autoriser le Conseil d'Administration d'adapter ou de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la mention de la valeur nominale des actions
- d'autoriser le Conseil d'Administration à adapter l'article 5 des statuts suite à la conversion de la devise d'expression du capital social et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52874/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

TACOMER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 46.707.

Extrait de résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 19 juin 2002

Vu l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 juin 2002, le Conseil d'Administration décide de:

1. Convertir le capital social, actuellement exprimé en francs luxembourgeois, en Euros, avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le capital de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) est ainsi converti en trente mille neuf cent quatre-vingt six Euros, soixante neuf centimes (30.986,69 EUR) avec effet immédiat au 1^{er} janvier 2002.
2. Supprimer la valeur nominale des actions qui est actuellement de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-).

En conséquence de ce qui précède, de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, de la Société qui aura désormais, avec effet au 1^{er} janvier 2002, la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros, soixante-neuf centimes (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2002, vol. 570, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52876/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PRUDENTIAL INTERNATIONAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.110.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Pour PRUDENTIAL INTERNATIONAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(52880/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

GeoSAT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint-Esprit.
R. C. Luxembourg B 75.118.

Minutes of the Shareholder General Assembly, taking place in Luxembourg, on October 31st, 2000

The Assembly is opened at 9 a.m. under the Chairmanship of Mr Artur Dela. The Assembly chooses Mr Christophe Saint-Yves as a Scrutateur.

Mr the President notices that, as the whole share capital is present or represented at the present Assembly, it has been possible to avoid the usual summons, the Shareholders, present or represented, recognise that they have been duly convened and declare besides that they know the agenda which has been provided to them in advance.

The shareholders present or represented, and the relevant number of owned shares, is given in a list which shall be appended to the present document.

The Extraordinary General Assembly, being regularly constituted, is able to deliberate following the agenda hereunder:

Agenda

- Acceptance of Mr Josh Elbaum's resignation as administrator and discharge of his mandate carrying out until the present day;

- Nomination of one new administrator;

After deliberation, the Assembly, decides unanimously, the following resolutions:

Resolution

- Acceptance of Mr Josh Elbaum's resignation as administrator and discharge of his mandate carrying out until the present day;

- Nomination of GeoSat HOLDING S.A. as administrator of GeoSat S.A.

A. Dela / C. Saint-Yves

President / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2002, vol. 566, fol. 54, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52878/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 52.232.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52881/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

McKESSON INFORMATION SOLUTIONS FINANCE, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 81.540.

Le contrat de domiciliation signé en date du 21 mars 2001 entre McKESSON INFORMATION SOLUTIONS FINANCE, S.à r.l., et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52894/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

BUKKURAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 74.892.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour BUKKURAM S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52882/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CIRIO DEL MONTE FOODS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 46.177.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour CIRIO DEL MONTE FOODS HOLDINGS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52883/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

FRIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.053.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour FRIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52884/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

FEUER & STEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6941 Niederanven, 33, rue de Munsbach.
R. C. Luxembourg B 55.751.

EXTRAIT

1) Il résulte d'une décision prise en date du 24 juin 2002, que la devise du capital social est changée en euro et que l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Toutes les parts sont détenues par Monsieur Joachim Stefan Hoffmann, demeurant à Schweich.»

2) Il résulte d'une autre décision prise en date du 24 juin 2002, que le siège social de la société a été transféré de Niederanven, 2, rue de Munsbach, à Niederanven, 33, rue de Munsbach.

Niederanven, le 24 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Enregistré à Grevenmacher, le 28 juin 2002, vol. 169, fol. 44, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(52970/820/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

FRIGOSCANDIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.125.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour FRIGOSCANDIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52885/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

IMMO-DIEGEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.723.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour IMMO-DIEGEM S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52886/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

IMMO ORLEANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 49.199.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour IMMO ORLEANS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52887/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

TECAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3636 Kayl, 34, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 68.945.

EXTRAIT RECTIFICATIF

Suivant extrait d'une décision prise en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 septembre 2001, enregistré à Grevenmacher le 1^{er} février 2002, vol. 169, fol. 13, case 9, et déposé au registre de commerce à Luxembourg le 8 février 2002, la devise du capital social a été changée en Euros et a été erronément fixée à EUR 75.368,05, alors que le capital s'élève en réalité à EUR 74.368,06.

Le premier paragraphe de l'article 5 des statuts aura par conséquent la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zéro six Euros (EUR 74.368,06), représenté par trois cents (300) actions sans désignation de valeur nominale.»

Kayl, le 26 juin 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Grevenmacher, le 28 juin 2002, vol. 169, fol. 44, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(52971/820/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

MENLAO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.906.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour MENLAO, Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52888/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PROGETTO C.M.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.781.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour PROGETTO C.M.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52889/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

SIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 11.702.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour SIM S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52890/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 58.395.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 26 février 1997, publié au Mémorial n° 318 du 24 juin 1997;

- Statuts modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 19 décembre 1997, publié au Mémorial C n° 252 du 17 avril 1998.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A. tenue à Luxembourg en date du 13 juin 2002, que la cooptation de Monsieur Lionel Capiaux en tant que troisième administrateur de la société en date du 26 juillet 2001 a été ratifiée.

Décharge pleine et entière est accordée à l'administrateur sortant, Monsieur Luc Pletschette, pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 14 juin 2002.

Pour la société FINANCIERE DU MONT D'ARBOIS S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52984/622/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ZATTO GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 78.843.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour ZATTO GROUP S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(52891/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

MARINE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.375.

—
Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre MARINE DISTRIBUTION S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52893/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

McKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 81.541.

—
Le contrat de domiciliation signé en date du 21 mars 2001 entre McKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52895/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ORIFLAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 41.904.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour ORIFLAME S.A.

Signature

(52899/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

McKESSON INFORMATION SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 81.542.

Le contrat de domiciliation signé en date du 21 mars 2001 entre McKESSON INFORMATION SOLUTIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52896/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

METAL INVEST FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.574.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre METAL INVEST FINANCE S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52897/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

METAL INVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.438.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre METAL INVEST INTERNATIONAL S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52898/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

UPPER GREEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2651 Luxembourg, 21, rue Saint-Ulrich.

R. C. Luxembourg B 79.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UPPER GREEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52915/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

MEDICOVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 59.021.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour MEDICOVER HOLDING S.A.

Signature

(52900/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour ORIFLAME COSMETICS S.A.

Signature

(52901/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

COMMUNICATION SERVICES INTERNATIONAL (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 29.456.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52906/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

COMMUNICATION SERVICES INTERNATIONAL (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 29.456.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Signature

Un mandataire

(52907/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

MONDIAL INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 175, rue J.-P. Michels.
R. C. Luxembourg B 56.203.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MONDIAL INDUSTRIE S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52916/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

NIVEOLE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.047.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2002 entre NIVEOLE S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52908/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

NETCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.008.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre NETCO LUXEMBOURG S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.) société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52909/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

O-INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.354.

Le contrat de domiciliation signé en date du 21 mars 2001 entre O-INDUSTRIES S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

(52911/805/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

**CARS BENELUX S.A., Société Anonyme,
(anc. CARS BENELUX, S.à r.l.).**

Siège social: L-8440 Steinfort, 45A, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.626.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52936/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL, Etablissement d'utilité publique.

Constituée par acte du notaire Léon Thomas Metzler, de résidence à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1984, modifiée par acte du même notaire le 17 septembre 1985, modifiée par celui dudit notaire le 6 avril 1999. Approuvée par arrêté grand-ducal du 1^{er} mars 1985. Statuts publiés au Recueil Spécial du Mémorial C N° 106 du 16 avril 1985.

Pertes et Profits 2001

<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Financement projets	95.768.498,-	Cofinancement	163.327.172,-
Frais de gestion	2.703.213,-	Dons	13.558.508,-
Frais projets	2.078.886,-	Intérêts	1.614.781,-
Salaires	3.330.973,-	Transfert A.s.b.l.	550.000,-
Dotations à la correction de valeur sur voiture	202.943,-		
Excédent recettes	74.965.948,-		
	<u>179.050.461,-</u>		<u>179.050.461,-</u>

Bilan de clôture au 31 décembre 2001

<i>ACTIF</i>	<i>Brut</i>	<i>Corrections de valeur</i>	<i>Net</i>	<i>PASSIF</i>	<i>Net</i>
A. Actionnaires				A. Capitaux propres	19.500.729,-
B. Frais d'établissement				B. Prov. pour risques et char- ges	
C. Actif immobilisé				C. Dettes	
Voiture	1.014.713,-	422.797,-	591.916,-	BGL	56,-
Cautions	16.200,-		16.200,-	D. Comptes de régularisation	
D. Actif circulant				E. Excédent recettes	74.965.948,-
CCP	48.728.336,-		48.728.336,-		
BCEE	34.369.265,-		34.369.265,-		
BCEE	4.543.500,-		4.543.500,-		
BCEE	58.416,-		58.416,-		
BICIA	2.009.667,-		2.009.667,-		
BICIA	3.074.889,-		3.074.889,-		
Caisse	25.081,-		25.081,-		
Prêt	16.251,-		16.251,-		
Titres	1.033.212,-		1.033.212,-		
E. Comptes de régularisation					
F.					
Total Actif	<u>94.889.530,-</u>	<u>422.797,-</u>	<u>94.466.733,-</u>	Total Passif	<u>94.466.733,-</u>

Budget de l'exercice 2002

<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Financement projets	130.000.000,-	Cofinancement	100.000.000,-
Frais généraux	8.000.000,-	Dons et intérêts	15.000.000,-
		Excédent dépenses	23.000.000,-
	<u>138.000.000,-</u>		<u>138.000.000,-</u>

(52910/999/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

NEW YORK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8012 Strassen, 3, rue Belair.
R. C. Luxembourg B 13.801.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEW YORK, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52917/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FORIG S.C.

(52913/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FORIG S.C.

(52912/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Assemblée Générale Annuelle de PREMIUM GROUP HOLDING S.A. Année 2001

Date: 10 juillet 2002.

Capital représenté: 100%

FIDUCIAIRE FORIG S.C.: 1.050 parts

CG HOLDING S.A.: 200 parts

Les associés représentant 100% du capital se déclarent régulièrement convoqués et ouvrent l'Assemblée Générale.

Election du bureau de l'Assemblée:

Président: M. Carlo Wetzel

Secrétaire: FIDUCIAIRE FORIG

Scrutateur: CG HOLDING S.A.

1) Rapport de gestion par l'administrateur-délégué Wetzel Carlo. Le rapport est adopté à l'unanimité.

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3) Le bilan et le compte de profits et pertes est adopté à l'unanimité.

4) Décharge est donnée au conseil d'administration et au commissaire.

5) Le bénéfice de LUF 2.433,- est reporté.

6) Les administrateurs Carlo Wetzel, CENTRE DE GESTION HOLDING S.A. et MILESTONE, S.à r.l., sont confirmés pour une nouvelle durée de 6 ans.

7) FIDUCIAIRE FORIG S.C.: Commissaire aux Comptes est confirmée pour une nouvelle durée de 6 ans.

8) Le siège social est fixé au 7, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

Le 10 juillet 2002.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

RAPPORT DE GESTION

Les participations au 31 décembre 2001 étaient:

MILESTONE, S.à r.l., 500 parts

WESTERN TECHNOLOGY S.A., 1.050 parts sur 1.250

Le capital de PREMIUM GROUP S.A. est tenu par:

FIDUCIAIRE FORIG: 1.050

CG HOLDING S.A.: 200

Composition du Conseil d'Administration

Wetzel Carlo: Président et Administrateur-Délégué

C.G. HOLDING: Administrateur

MILESTONE, S.à r.l.: Administrateur

Commissaire aux Comptes: FIDUCIAIRE FORIG S.C.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Signature
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52914/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LIFE POWER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1418 Luxembourg, 4, rue des Dominicains.
R. C. Luxembourg B 20.442.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIFE POWER LUXEMBOURG, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52918/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LA CUISINE DE PEKIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 85, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 75.787.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA CUISINE DE PEKIN S.A.
FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52919/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ESPACES ET LIGNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt/Syr, 9, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 13.988.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ESPACES ET LIGNES, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52920/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RAIFFEISEN RED PEPPERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.406.

—
Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre RAIFFEISEN RED PEPPERS (LUXEMBOURG) S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.
L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.
Le Domiciliataire
B. Jacmohone
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52928/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E3 TRANSPORT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 32.140.

Les comptes annuels au 30 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour E3 TRANSPORT LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52921/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

B.R.G. SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 60, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 72.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour B.R.G. SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52922/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

A.P.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 141, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 65.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.P.V. S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(52923/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

OVINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.194.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre OVINA HOLDING S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52924/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

NOBLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 46.168.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52956/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PHEDUREG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.607.

Le contrat de domiciliation signé en date du 23 janvier 2002 entre PHEDUREG LUXEMBOURG S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52925/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PHOS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 28.955.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2002 entre PHOS HOLDINGS S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52926/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PREMIER CRU S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.966.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre PREMIER CRU S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52927/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

GEMBA SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 133, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 82.080.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52938/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RAIFFEISEN VP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.682.

Le contrat de domiciliation signé en date du 1^{er} décembre 2000 entre RAIFFEISEN VP LUXEMBOURG S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52929/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RAPID INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.002.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre RAPID INTERNATIONAL HOLDING S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52930/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ASTRINGO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.996.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre ASTRINGO HOLDINGS S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52931/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

REALINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 42.597.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

D.-C. Oppelaar.

(52957/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

AYTHIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.886.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre AYTHIA S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52932/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

BANITA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.725.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre BANITA S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52933/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

BEAUME HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.055.

Le contrat de domiciliation signé en date du 15 novembre 2000 entre BEAUME HOLDING S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52934/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

DISMAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 32.432.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52939/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

BODENA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 39.362.

Le contrat de domiciliation signé en date du 1^{er} mai 2001 entre BODENA S.A. et L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été résilié en date du 30 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.

Le Domiciliataire

B. Jacmohone

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52935/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LANGUAGE ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1210 Luxembourg, 23, rue Barblé.

R. C. Luxembourg B 56.841.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52940/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ISOMETALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5533 Remich, 13, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 57.740.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52941/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ELECTRO-BOBINAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4995 Schouweiler, 57, rue de Bascharage.

R. C. Luxembourg B 23.220.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 juin 2002, que la devise du capital social est changée en euro et que l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-quinze mille Euros (EUR 95.000,-), divisé en trois cent quatre-vingts (380) parts sociales de deux cent cinquante Euros (EUR 250,-) chacune.»

Schouweiler, le 21 juin 2002.

Pour extrait conforme

P. Zwick

Gérant unique

Enregistré à Grevenmacher, le 28 juin 2002, vol. 169, fol. 44, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(52972/820/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

GENEST SOFTWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8368 Hagen, 10, op der Barriär.
R. C. Luxembourg B 67.386.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52942/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ESPACES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 44.407.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(52943/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CAMBRIDGE (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 72.187.

—
En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la FIDUCIAIRE FIBETRUST, (Société civile d'expertises comptables) ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, et la société CAMBRIDGE (INTERNATIONAL) S.A., immatriculée au registre de commerce N° B 72.187, confirment avoir conclu en date du 22 mars 2002 un contrat de domiciliation pour une durée indéterminée à cette même adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52945/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PIPAL SOLUTIONS - BENELUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 83.702.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 23 novembre 2001 au siège social de la société

Il résulte du conseil d'administration que Monsieur André Capelli est confirmé dans ses fonctions d'administrateur-délégué à la gestion journalière. La société est engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué avec un autre administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 69, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52974/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 61.277.

En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la FIDUCIAIRE FIBETRUST, (Société civile d'expertises comptables) ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, et la société PUNO S.A., immatriculée au registre de commerce N° B 61.277, confirment avoir conclu en date du 22 mars 2002 un contrat de domiciliation pour une durée indéterminée à cette même adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52946/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RESIDENCE UM ROUDEN ECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 44.464.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

L.-M. Piron

Gérant

(52947/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

GAGNEROT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 80.254.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

D.-C. Oppelaar.

(52958/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

KTESIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 82.272.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

D.-C. Oppelaar.

(52959/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PETERCAM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 22.418.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

G. d'Aspremont Lynden / C. Bertrand

Directeur / Directeur

(53014/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52967/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52966/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52965/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52964/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52963/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52962/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

QUANTUM INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.394.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52961/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

MARATHON HOTEL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 80.728.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

R.-P. Pels.

(52960/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ASTURIAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 38.643.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

R.-P. Pels.

(52968/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ABE MOUSSERA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8832 Rombach, 31, rue Belle-Vue.
R. C. Luxembourg B 21.141.

Constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 22 décembre 1983, publié au Mémorial, Recueil Spécial C N° 24 du 26 janvier 1984;

statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 avril 1995, publié au Mémorial, Recueil Spécial C N° 394 du 18 août 1995.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 15 février 2001, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix conformément à la loi du 10 décembre 1998:

Décisions

1. de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

2. d'augmenter le capital social de EUR 809,74 (huit cent neuf euros et soixante-quatorze cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.885.230,26 (un million huit cent quatre-vingt-cinq mille deux cent trente euros et vingt-six cents) à EUR 1.886.040,- (un million huit cent quatre-vingt-six mille quarante euros), par incorporation de bénéfices reportés.

3. d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises à EUR 1.240,- (mille deux cent quarante euros) et la mention du capital social à EUR 1.886.040,- (un million huit cent quatre-vingt-six mille quarante euros).

4. d'adapter l'article 3, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital social est fixé à EUR 1.886.040,- (un million huit cent quatre-vingt-six mille quarante euros), divisé en 1.521 actions (mille cinq cent vingt et une actions) de valeur nominale de EUR 1.240,- (mille deux cent quarante euros) chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour la société ABE MOUSSERA S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52979/622/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ENGKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8342 Olm, 11, rue Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 19.204.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2002

«*Unique résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Pierre Thinnes de son poste de gérant et lui donne décharge de son mandat.»

Fait à Olm, le 5 juin 2002.

Signatures

Associés

Enregistré à Grevenmacher, le 28 juin 2002, vol. 169, fol. 44, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(52969/820/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

S.C.I. SIMONCINI & ASSOCIES, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2228 Luxembourg, 14, place d'Armes.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2001, que la devise du capital social est changée en euros et que le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-quatorze Euros (EUR 2.478,94), divisé en cent (100) parts sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

Pour extrait conforme

A. Simoncini

Enregistré à Grevenmacher, le 28 juin 2002, vol. 169, fol. 44, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(52973/820/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

DIABOLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 251, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 66.715.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 50, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

M. Schanen.

(52975/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

UNIVERSAL TRADING OIL COMPANY 1981, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 58.579.

—
Extrait des délibérations du conseil d'administration du 28 décembre 2001

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société ISMAT INTERNATIONAL S.A., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Simon Tortell, administrateur de sociétés, demeurant à Malte, 25, Strait Valletta, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

F. Olivieri / R. Zimmer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52991/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

EUROMONETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 47.656.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 mai 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C N° 356 du 24 septembre 1994.

Modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C N° 360 du 16 mai 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des associés tenue à Luxembourg en date du 20 février 2002 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix conformément à la loi du 10 décembre 1998:

Décisions

1. convertir le capital social actuellement exprimé en Francs Luxembourgeois en Euros.
2. augmenter le capital social de EUR 210,65 (deux cent dix Euros et soixante-cinq Cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 24.789,35 (vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf Euros et trente-cinq Cents) à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille Euros) par incorporation de bénéfices reportés.
3. adapter en conséquence la valeur nominale des parts émises à EUR 25,- (vingt-cinq Euros) et la mention du capital social à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille Euros).
4. adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille Euros), divisé en 1.000 parts (mille parts) de valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour la société EUROMONETA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52976/622/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

UNIVERSAL FASHION SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 51.188.

Extrait des délibérations du conseil d'administration du 28 décembre 2001

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société UNIVERSAL FASHION SOPARFI S.A., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Simon Tortell, administrateur de sociétés, demeurant à Malte, 25, Strait Valletta, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

F. Olivieri / R. Zimmer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52992/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CONTRAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 52.397.

Constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 octobre 1995, publié au Mémorial, Recueil C N° 617 du 5 décembre 1995.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 17 avril 2001, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix conformément à la loi du 10 décembre 1998:

Décisions

1. convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros.
2. augmenter le capital social de EUR 13,31 (treize euros et trente et un cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) par incorporation de bénéfices reportés.
3. adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises à EUR 31,- (trente et un euros) et la mention du capital social à EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

4. adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), divisé en 1.000 actions (mille actions) de valeur nominale de EUR 31,- (trente et un euros) chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 21 juin 2002.
 Pour la société CONTRAD S.A.
 REVILUX S.A.
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52977/622/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

P.C.T., POWER COATING TECHNOLOGIES International, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
 R. C. Luxembourg B 52.449.

Constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à L-Hesperange, en date du 8 décembre 1995, publié au Mémorial, Recueil C N° 626 du 8 décembre 1995.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 17 avril 2001, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix conformément à la loi du 10 décembre 1998:

Décisions

1. convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros.
2. augmenter le capital social de EUR 266,19 (deux cent soixante-six euros et dix-neuf cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 619.733,81 (six cent dix-neuf mille sept cent trente-trois euros et quatre-vingt-un cents) à EUR 620.000,- (six cent vingt mille euros) par incorporation de bénéfices reportés.
3. adapter en conséquence la valeur nominale des parts émises à EUR 248,- (deux cent quarante-huit euros) et la mention du capital social à EUR 620.000,- (six cent vingt mille euros).
4. adapter l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital social est fixé à EUR 620.000,- (six cent vingt mille euros), divisé en 2.500 parts (deux mille cinq cents parts) de valeur nominale de EUR 248,- (deux cent quarante-huit euros) chacune, entièrement libérées.»

Luxembourg, le 21 février 2002.
 Pour la société POWDER COATING TECHNOLOGIES International, S.à r.l.
 FIDUCIAIRE FERNAND FABER
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52978/622/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

SOCIETE FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
 R. C. Luxembourg B 40.839.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 9 juillet 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C N° 519 du 11 novembre 1992;
- Statuts modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks en date du 18 décembre 1996, publié au Mémorial, Recueil C N° 115 du 4 avril 1997.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue le 24 décembre 2001 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. Conversion du capital social, actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros et suppression de la valeur nominale des actions existantes.

Remplacement des 36.250 actions existantes par 36.250 actions sans désignation de valeur nominale.

2. Adaptation de l'article 3 alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à huit cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatorze virgule trois euros (EUR 898.614,03) divisé en trente-six mille deux cent cinquante (36.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 21 juin 2002.
 Pour la SOCIETE FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A.
 FIDUCIAIRE FERNAND FABER
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52980/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CITE GERANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 22.435.

Constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 janvier 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°51 du 20 février 1985.

Modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 224 du 6 juillet 1990.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue à Luxembourg en date du 20 février 2002 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix conformément à la loi du 10 décembre 1998:

Décisions

1. convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en Euros.
2. augmenter le capital social de 105,32 (cent cinq Euros et trente-deux cents) pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents) à 12.500,00 (douze mille cinq cents Euros) par incorporation de bénéfices reportés.
3. adapter en conséquence la valeur nominale des parts émises à 25,00 (vingt-cinq Euros) et la mention du capital social à 12.500,00 (douze mille cinq cents Euros).
4. adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital social est fixé à 12.500,00 (douze mille cinq cents Euros), divisé en 500 parts (cinq cents parts) de valeur nominale 25,00 (vingt-cinq Euros) chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour la société CITE GERANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52981/622/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

SAB SOPARFIN, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 67.856.

Extrait des délibérations du conseil d'administration du 31 décembre 2001

Suite à la démission de Madame Ilaria Berlato de ses fonctions d'administrateur de la société SAB SOPARFIN S.A., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Simon Tortell, administrateur de sociétés, demeurant à Malte, 25, Strait Valletta, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

F. Olivieri / R. Zimmer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52993/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

G.L. ET F. SIMONE & FILS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 61.075.

- Constituée en date du 22 septembre 1997 suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, publié au Mémorial C n° 19 du 9 janvier 1998;

- Statuts modifiés en date du 22 janvier 1998 suivant acte reçu par-devant le même notaire, publié au Mémorial C n° 286 du 28 avril 1998.

Il résulte d'une lettre adressée à la société G.L. ET F. SIMONE & FILS S.A. en date du 21 septembre 1999 que Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre adressée à la société G.L. ET F. SIMONE & FILS S.A. en date du 21 septembre 1999 que Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant à F-Thionville, a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires, tenue en date du 22 octobre 1999, que Monsieur Marco Malvicini, expert-comptable, demeurant à I-Turin, a été nommé comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Didier Kirsch. Monsieur Marco Malvicini terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52982/622/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

SOCIETE FINANCIERE DU RICHEMOND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 34.682.

- Constituée suivant acte reçu par Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 31 juillet 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°60 du 11 février 1991.
- Statuts modifiés en date du 20 décembre 2001 sous seing privé, en cours de la publication.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société SOCIETE FINANCIERE DU RICHEMOND S.A. qui s'est tenue à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, en date du 10 mai 2002, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

* l'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 10 mai 2002;

* l'assemblée décide de nommer pour une période de six ans:

aux postes d'administrateurs:

- Maître René Faltz, avocat, demeurant à L-Luxembourg, 41, avenue de la Gare, président et administrateur-délégué;
- Madame Nathalie Triole, employée privée, demeurant à L-Luxembourg, 41, avenue de la Gare;
- Maître Tom Felgen, avocat, demeurant à L-Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

au poste de commissaire aux comptes:

- REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

Luxembourg, le 10 mai 2002.

Pour la société SOCIETE FINANCIERE DU RICHEMOND S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52983/622/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 69.268.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 20 avril 1999, publié au Mémorial C n° 266 du 12 avril 2000.
- Statuts modifiés suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 29 mars 2001, non encore publié.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société RAR S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 25 janvier 2002, que la cooptation de Monsieur Claude Faber en tant que second administrateur de la société en date du 13 janvier 2000 ainsi que celle de Mademoiselle Elisabeth Antona en tant que troisième administrateur de la société en date du 20 juillet 2001 ont été ratifiées.

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs sortants, Messieurs Valerio Francini et Luc Pletschette pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société RAR S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52988/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

COPESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 52.971.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 13 novembre 1995, publié au Mémorial C n° 43 du 23 janvier 1996;
- Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, en date du 23 décembre 1999, publié au Mémorial C n° 291 du 18 avril 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société COPESA S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 15 février 2002, que:

- Ratification de la cooptation de Mademoiselle Elisabeth Antona. Décharge pleine et entière a été accordée à l'administrateur sortant, Monsieur Luc Pletschette pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.
- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes a été renouvelé pour une durée de six ans. Luxembourg, le 15 février 2002.

Pour la société COPESA S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52985/622/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

**SANMARCO FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. BAUMANIERE FINANCE S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 84.400.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 6 novembre 2001, publié au Mémorial C n° 371 du 7 mars 2002.
- Statuts modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 16 janvier 2002, acte non encore publié.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société SANMARCO FINANCE S.A. (anc. BAUMANIERE FINANCE S.A.), tenue à L-Luxembourg en date du 27 juin 2002 que:

- décharge pleine et entière a été accordée à l'administrateur sortant, Monsieur Lionel Capiaux pour l'exercice de son mandat.
- la cooptation en date du 16 janvier 2002 de Monsieur Flavio De Zorzi, demeurant à I-Mestre/Venise, en tant que troisième administrateur a été ratifiée.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour la société SANMARCO FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52986/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

**SANMARCO FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. BAUMANIERE FINANCE S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 84.400.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 6 novembre 2001, acte non encore publié;
- Statuts modifiés par-devant le même notaire, en date du 16 janvier 2002, acte non encore publié.

Il résulte d'une lettre adressée à la société SANMARCO FINANCE S.A. (anc. BAUMANIERE FINANCE S.A.) en date du 16 janvier 2002 que Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant à F-Metz, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 16 janvier 2002 que Monsieur Flavio De Zorzi, avocat, demeurant à I-Venezia a été coopté comme administrateur en remplacement de Monsieur Lionel Capiaux.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour la société SANMARCO FINANCE S.A.

(anc. BAUMANIERE FINANCE S.A.)

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52987/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

MARIZA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.547.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 13 décembre 1989, publié au Mémorial C n° 217 du 2 juillet 1990;
- Statuts modifiés par le même notaire, en date du 5 avril 1996, publié au Mémorial C n° 348 du 20 juillet 1996.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société MARIZA S.A. qui s'est tenue à Luxembourg en date du 7 février 2002, que:

- la cooptation de Mademoiselle Jeanne Piek en tant que troisième administrateur de la société en date du 1^{er} mai 2001 a été ratifiée.

Décharge pleine et entière est accordée à l'administrateur sortant, Monsieur Norbert Coster pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

- le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes a été renouvelé pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 7 février 2002.

Pour la société MARIZA S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52989/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

LOUSIN INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 49.368.

—
Extrait des délibérations du conseil d'administration du 28 décembre 2001

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société ISMAT INTERNATIONAL S.A., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Simon Tortell, administrateur de sociétés, demeurant à Malte, 25, Strait Valletta, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

F. Olivieri / R. Zimmer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52994/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 83.671.

—
EXTRACT

Mr. Olivier Sernet was appointed a director of PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS as at 24 May 2002

For PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS

Signatures

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53002/041/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

VIRGO S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 55.214.

Extrait des délibérations du conseil d'administration du 28 décembre 2001

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société VIRGO S.A.H., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Simon Tortell, administrateur de sociétés, demeurant à Malte, 25, Strait Valletta, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive. Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

F. Olivieri / R. Zimmer
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52995/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

A.G.G.U., S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 45.969.

Extrait des délibérations du conseil d'administration du 28 décembre 2001

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société A.G.G.U. S.A., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Simon Tortell, administrateur de sociétés, demeurant au, 25, Strait Valletta, Malte, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive. Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

F. Olivieri / R. Zimmer
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52996/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.028.

EXTRACT

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on 24 April 2002 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Annual Report and the Financial Statements incorporating the Auditor's report for the fiscal year ended 31 December 2001.
2. The meeting approved the full and total discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors with respect to the year ended 31 December 2001.
3. The meeting accepted the resignation of Mr. David H Williams and approved the co-optation of Mr. James Posch effective 29 May 2001.

The meeting resolved to elect Mr James Posh and to re-elect Messrs. Charles B Schaffran, Nigel Fielding and David T Smith as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2003.

4. The meeting re-elected ERNST & YOUNG S.A. as Auditor for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2003.

5. The meeting approved that the Directors fees should remain at US\$2,000.- net per Director per annum.

For ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53003/041/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ISMAT INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 58.569.

Extrait des délibérations du conseil d'administration du 28 décembre 2001

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société ISMAT INTERNATIONAL S.A., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Simon Tortell, administrateur de sociétés, demeurant à Malte, 25, Strait Valletta, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

F. Olivieri / R. Zimmer

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52997/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ARIAL SPORTING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 55.118.

Extrait des délibérations du conseil d'administration du 28 décembre 2001

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société ARIAL SPORTING S.A.H., avec effet immédiat, les administrateurs restants en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Romain Zimmer, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, 28, rue Henri VII, comme nouvel administrateur avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

F. Olivieri / J. Monaci Naldini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(52998/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 28.531.

EXTRACT

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on Thursday 18 April 2002 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Auditor's Report and the Annual Accounts for the year ended 31. December 2001.
2. The meeting approved the Report of the Board of Directors for the year ended 31. December 2001.
3. The meeting approved to allocate US\$10,254.- to the reserve required by law.
4. The meeting approved the full and total discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors with respect to the period ended 31 December 2001.
5. The meeting approved the co-optation of Mr Paul Smith to the Board of Directors with effect from 30. June 2001.
6. The meeting approved to re-elect Messrs. Harry Taylor, Henry B. Smith, J. Christopher Wilcockson, Richard Denton, Michael May and Maître Jacques Elvinger and to elect Mr. Paul Smith as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2003.
7. The meeting re-elected KPMG AUDIT as Statutory Auditor for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2003.

For BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53004/041/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

THE NEW STAR GLOBAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.590.

EXTRAIT

Monsieur John Robinson a présenté sa démission en tant qu'administrateur de THE NEW STAR GLOBAL FUND, avec effet au 30 juin 2002.

pour THE NEW STAR GLOBAL FUND, Sicav

Signatures

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53001/041/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PLENDUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.260.

Le bilan au 31 décembre 2000 modifié, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Ce bilan remplace et annule le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 53, case 10, déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(52999/650/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PLENDUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.260.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(53000/650/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PLENDUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.260.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 juin 2002 à 15 heures précise

Les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Les mandats des administrateurs R. Destrée Grimaldi, E. Blasi Palacin, K. Junyer Ricart ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, Mme C. Arnaldich venus à échéance le 1^{er} avril 2002, ont été renouvelés pour une période de six mois avec effet à partir du 1^{er} avril 2002. Leurs nouveaux mandats viendront à échéance le 30 septembre 2002.

L'assemblée a nommé trois administrateurs supplémentaires pour une période de six ans avec effet à partir du 28 juin 2002:

- INTERSERVICES LIMITED, société avec siège social à Tortola, aux Iles Vierges Britanniques.
- WEST UNION CORP., société avec siège social à Tortola aux Iles Vierges Britanniques.
- OCCIDENT OFF-SHORE INC., société avec siège social à Panama, République de Panama.

L'assemblée a nommé un commissaire aux comptes supplémentaires pour une période de six ans avec effet à partir du 28 juin 2002:

- IVALO INTERNACIONAL S.A., société avec siège social à San José, Costa Rica.

Les mandats des trois administrateurs supplémentaires ainsi que le mandat du commissaire aux comptes supplémentaires se termineront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra le premier lundi du mois d'avril de l'année 2008.

Par votes spéciaux, l'assemblée a accordé décharge pleine et entière aux administrateurs R. Destrée Grimaldi, E. Blasi Palacin et K. Junyer Ricart ainsi qu'au commissaire aux comptes, C. Arnaldich, pour leurs mandats au 31 décembre 2001.

Suite aux résolutions qui précèdent, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Roland Destrée Grimaldi (mandat effectif jusqu'au 30 septembre 2002)
- Mme Esther Blasi Palacin (mandat effectif jusqu'au 30 septembre 2002)
- Melle Karina Junyer Ricart (mandat effectif jusqu'au 30 septembre 2002)
- INTERSERVICES LIMITED (mandat effectif jusqu'au 1^{er} lundi du mois d'avril 2008)
- WEST UNION CORP., (mandat effectif jusqu'au 1^{er} lundi du mois d'avril 2008)
- OCCIDENT OFF-SHORE INC., (mandat effectif jusqu'au 1^{er} lundi du mois d'avril 2008)

Les Commissaires aux Comptes sont:

- Mme Carme Arnaldich (mandat effectif jusqu'au 30 septembre 2002)
- IVALO INTERNACIONAL S.A. (mandat effet jusqu'au 1^{er} lundi du mois d'avril 2008)

Pour extrait conforme

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 69, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53013/650/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

WEST AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 58.014.

Mr. Morten Christiansen tendered his resignation as a Director of the WEST AFRICA GROWTH FUND as of 29 May 2002

For WEST AFRICA GROWTH FUND

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53005/041/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

WEST AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 58.014.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 25 juin 2002 a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé le bilan final, le rapport des réviseurs, et le rapport des administrateurs pour la période d'un an se terminant au 31 mars 2002.
2. L'assemblée a ratifié le paiement des dividendes déclarés par les administrateurs et payés aux actionnaires du fonds pour la période au 22 avril 2002.
3. L'assemblée a approuvé la décharge entière et totale pour l'exécution de leurs fonctions à tous les membres du conseil d'administration pour l'année se terminant au 31 mars 2002.
4. L'assemblée a approuvé l'élection la réélection de MM. M. Christiansen, P. Moussa, N. Bazoche, E. Viard, B. Jetha et J.-L. Schilling aux fonctions d'administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2003.

L'assemblée a accepté la démission de M. Morten Christiansen et a approuvé la cooptation de M. Hans-Jorgen Nye-gaard qui a pris effet le 24 juin 2002.

5. L'assemblée a approuvé la réélection de DELOITTE & TOUCHE à la fonction de réviseur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2003.

Pour WEST AFRICA GROWTH FUND

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53006/041/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ROSENBERG MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 30.311.

EXTRACT

The Board of Directors adopted the following decision by Circular Resolution dated 13 May 2002:

It was resolved to accept the appointment of Mr. Hirokazu Minamida as a Director of the Company in place of the resigned Mr. Makoto Tanaka with effect 13 May 2002, and that this decision be ratified at the next Annual General Meeting of the Company to be held on the 6th September 2002.

For ROSENBERG MANAGEMENT S.A.

Signatures

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53007/041/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

WEST AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.014.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

pour WEST AFRICA GROWTH FUND

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

C. Labarsouque / D. A. Adams

Management Services Administrator / Management Services Supervisor

(53011/041/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

STATUTES

In the year two thousand and two The twenty-eighth day of June.

Before Us, Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Norbert Becker, consultant, residing in London (United Kingdom),
2. Mr Jean-Bernard Caumont, fondé de pouvoir, residing in Luxembourg,
3. Mr Jean-Marie Gischer, réviseur d'entreprises, residing in Arlon (Belgium),
4. Mr Christoph Haas, réviseur d'entreprises, residing in Bridel,
5. Mr Kenneth A. Hay, réviseur d'entreprises, residing in Hostert,
6. Mr Adrian Lockwood, réviseur d'entreprises, residing in Lenningen,
7. Mr Keith O'Donnell, conseiller fiscal, residing in Bettembourg,
8. Mr Raymond Schadeck, réviseur d'entreprises, residing in Mondorf-les-Bains,
9. Mr Alex Sulkowski, conseiller fiscal, residing in Elvange,
10. Mr Jeannot Weyer, réviseur d'entreprises, residing in Colmar-Berg,
11. Mr Werner Weynand, réviseur d'entreprises, residing in Steinsel.

All the above appearing parties are duly represented by Mr Francis Zéler, private employee, residing in Rosière-la-petite (Belgium), by virtue of eleven proxies dated June 27, 2002.

The above proxies, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the executing notary remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of incorporation of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

Art. 1. There exists between the present shareholders and all those who will become shareholders subsequently a company incorporated under the legal form of a joint stock company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (hereafter referred to as «the Company»):

The Company is named ERNST & YOUNG LUXEMBOURG.

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other address within the municipality by a simple resolution of the Board of Directors.

The Company may by a simple resolution of the Board of Directors establish in Luxembourg or abroad, anywhere it deems appropriate, administrative or business seats, branches, agencies, offices and warehouses.

If the Board of Directors estimates that extraordinary political, economic or social events which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad occur or are imminent to occur, it may transfer the registered office temporarily abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which will remain the Luxembourg one despite this temporary transfer of the registered office.

Art. 3. The Company's object is the execution of any audit work and any accounting, tax, economic and financial expertise, any mandate regarding technical, administrative or commercial organization, as well as any activities directly linked to the professions of independent auditor, accounting, tax, economic, financial or organizational advisor. The Company may invest in participations in any company exercising similar or complementary activities. Generally, the Company may exercise any operation it deems useful for the realization and development of its object. The above enumeration must be interpreted in the most extensive manner.

Art. 4. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 5. The share capital is fixed at five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-), represented by five hundred (500) redeemable shares of a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each, entirely subscribed and fully paid-in.

Art. 6. The shares are indivisible towards the Company, who will recognize only one owner per share. If there are several owners of one share, they must designate a common proxy holder to exercise their rights towards the Company.

If the share is held separately in usufruct and bare-ownership, it will be registered in the names of the usufruct-holder and bare-owner, but only the usufruct-holder will be convened to general meetings, ordinary and extraordinary, and he will be the sole one admitted to attend and to vote.

Art. 7. Any sale or transfer of shares, either for valuable consideration or for free, is subject to prior approval by the Board of Directors. The sale or transfer amongst living persons or by reason of death is also subject to the agreement of the shareholders given by a general meeting with a majority of 60% of the votes expressed and by at least 66% of the number of shareholders of the Company.

The agreement application, that is notified by the transferor to the Company by registered mail with receipt return, must state the name, first name and address of the transferee and the number of shares for which the transfer is considered.

The Board of Directors must take a decision within one month starting from the date of receipt of the request. The decision of the Board of Directors does not need to be motivated.

If the Board of Directors has not notified its decision within the indicated period, the agreement to the transfer is deemed given, even if the decision was negative.

In case of refusal of the proposed transferee, the Board of Directors is obliged to have the shares acquired by an accepted transferee or by the Company itself in due respect with the applicable legal provisions, within one month of the notification of the refusal.

In any circumstance, the remaining shareholders have a pre-emption right, which they must exercise within thirty days from the notification by the Board of Directors of the refusal to agree the transferee.

Such acquisition will be done, if no agreement can be reached between the parties, at a price corresponding to the net book value determined by the Board of Directors on basis of the latest audited annual accounts of the Company or on basis of the latest quarterly accounting situation established by application of the same principles as for the annual accounts, without considering any right to a goodwill or other intangible right inherent to such shares.

In case of disagreement between the parties regarding the price, the price will be determined by an arbiter designated and deciding according to civil law rules.

Nobody is entitled to be shareholder of the Company if he is not also a director or bound to the Company or to a subsidiary of the Company by a contract of employment as per the law of 24 May 1989 on contracts of employment. In case of termination of a shareholder's work agreement for any reason, such termination having to be approved prior to the cancellation by a resolution adopted by at least 60% of the votes expressed and by at least 66% of the number of shareholders of the Company united in a general meeting, the Company will have the choice, within one month starting from the effective date of the cancellation, to have the shares acquired by a transferee agreed upon by the Board of Directors - in which case the provisions of the present article regarding the agreement of a transferee apply - or to redeem the shares by the Company. In both cases, the acquisition and the redemption are subject to the agreement by the shareholders given in a general meeting with a decision taken by at least 60% of the votes expressed and by at least 66% of the number of shareholders of the Company. The redemption is executed at a price determined as defined here-above.

Art. 8. The share capital may be increased or decreased by a resolution taken by a general meeting respecting the conditions required to amend the bylaws. The general meeting resolving a capital increase or decrease will determine all conditions, deadlines and formalities as well as the amount and time of the payments to be done on the new shares.

Art. 9. The shares will remain registered shares.

The ownership of the registered share is evidenced by an inscription on the shareholders register maintained at the Company's registered office.

Certificates attesting such registrations will not be handed to the shareholders.

Any transfer will be evidenced by a declaration of transfer inscribed on the same register, dated and signed by the transferor and the transferee or their proxyholder or in any other manner allowed by the law.

Art. 10. The heirs, legatees, creditors or entitled persons of a shareholder are not allowed under any pretext, to cause the apposal of seals on assets and valuables of the Company, nor demand the sharing or the public auction of such assets and valuables, nor become involved in any manner, with the management of the Company.

They must, for the exercise of their rights, refer to the balance sheets, profit and loss accounts and resolutions taken by the general meeting.

Art. 11. The Company is administered by a Board of Directors composed by at least three members, who must be shareholders.

The supervision of the Company is entrusted to an independent auditor.

The directors and the independent auditor are appointed, for a period not exceeding six years, by the general meeting, which will determine the duration of their mandate. They can be reappointed and can be dismissed at any time by the general meeting, with or without a motivation.

The mandate of the directors and the independent auditor will be terminated immediately after the annual general meeting of the year during which their mandate will reach its term.

Art. 12. The Board of Directors may elect among its members a chairman and one or more vice-chairmen.

It will meet upon convening by its chairman or two of its members as often as the interests of the Company require so, but at least twice a year.

The meeting will take place at the location, date and time as indicated on the convening notice.

Written notice of any meeting of the Board of Directors will be given by mail, teletype or by way of any other electronic transmission to each director twenty four hours in advance of the date of the meeting, except in emergency situations, which must be duly motivated in the meeting's minutes. If all members of the board are present or lawfully represented, the prior convening formalities do not need to be met.

A director who is absent or not available to attend, can, by simple letter, telegram, teletype or by way of any other means of electronic transmission, delegate his powers to one of his fellow directors.

The attendance of a majority of the directors, in person or by representation is mandatory.

In case of vacancy of a directorship, the remaining directors are entitled to appoint a new director until the following general meeting.

Resolutions of the Board of Directors are taken by a two thirds majority of the directors present or represented and are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and one other director present during the meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Copies or extracts to be produced in justice or elsewhere are signed by one director.

Art. 13. The Board of Directors is vested with the most extensive powers to execute any administration or disposal deeds in the name of the Company, which are not expressly reserved to a general meeting by law or by the present articles.

The board especially has the power to decide, under its sole authority, all operations within the scope of the Company's object, defined in article three hereof.

It will determine the Company's management structure and will designate the Company's management bodies to which the daily management will be entrusted. To this effect, it will designate, upon proposal by its chairman, a management board and determine its powers. It may delegate other specific powers as it deems useful. It may delegate specific powers to board members or to third parties. The Board of Directors will approve, upon proposal by the management board, (i) the annual budget and objectives, (ii) the annual accounts, (iii) the remuneration of the shareholders and (iv) the program of major expenses and investments.

The Board of Directors may revoke such powers.

Art. 14. Towards third parties, the Company will be bound by the joint signatures of two directors or, within the daily management of the Company by the individual signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated or by the signature of any person to whom the Board of Directors has granted a signing power, within the scope of such power.

Art. 15. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors or any other person, member of the board or not, designated to such effect by the board.

Art. 16. The regularly constituted general meeting represents the universality of the shareholders. Subject to the provisions of article thirteen, it has the utmost powers to execute or ratify any acts related to the Company's activities. The general meeting of the shareholders is composed by all shareholders, who are entitled to cast their vote, either directly or through a proxyholder, in compliance with the provisions of the present articles.

The resolutions of the general meeting are binding on all shareholders, even those absent or dissident.

The general meeting is entitled to deliberate only on those points listed on the agenda.

Art. 17. The general meeting will be held at the registered office or at any other location indicated by the convening notices.

An annual general meeting is held each year on the third Thursday of the month of October at 4.00 p.m. or, if such day is a public holiday, on the following business day.

The annual general meeting reviews the management report and the audit report; it reviews and approves the annual accounts; it reappoints or replaces the board members and the independent auditor whose mandates expire; it deliberates on any other points of its agenda.

In addition, extraordinary general meetings may be convened each time the interest of the Company so requires. Such extraordinary general meetings must be convened if shareholders representing one fifth of the share capital so request. The convening notices must be issued in the form and timeframe determined by law.

If all shareholders are present or represented and declare having knowledge of the meeting's agenda, the meeting may take place without prior convening notices.

Art. 18. Subject to restrictions imposed by law, each share entitles to one voting right.

Art. 19. Each shareholder may attend general meetings through a proxyholder, who may or may not be a shareholder, designated in writing, including by telecopy. Common owners, usufruct-holders and bare-owners must be represented by one sole person.

The Board of Directors may determine any other conditions to be met for attending the general meetings.

Art. 20. The general meeting is chaired by the chairman of the Board of Directors or, in case of his impediment by a vice-chairman, or in case of impediment of the vice-chairman or vice-chairmen, by any person designated by the meeting.

The chairman of the meeting designates a secretary who may or may not be a shareholder. The office of the meeting will comprise the chairman, the secretary and will be completed by a scrutineer chosen among the members of the meeting upon proposal by the chairman.

An attendance list, signed by the members present and indicating the shares represented will remain attached to the minutes.

The minutes of the general meeting are signed by the chairman of the meeting, the scrutineer, the secretary and each attending shareholder who wishes to do so. Copies or extracts to be produced in justice or elsewhere are signed by a director.

Art. 21. Except for cases specifically foreseen, by law or article seven hereof, resolutions of the general meeting are adopted by at least 50% of the votes expressed and by at least 50% of the number of shareholders of the Company, whichever proportion of the share capital will be represented. Amendments to the present articles must be approved by a resolution of the general meeting of shareholders taken by at least 66% of the votes expressed and by at least 66% of the number of shareholders of the Company, present or represented.

Any shareholder may prior to, during or after the meeting renounce to the convening notice foreseen by article seven; in any case the shareholders present or represented are considered as validly convened.

Art. 22. The accounting year starts on the first of July and ends on the thirtieth of June of the following year.

The Board of Directors transmits the Company's annual accounts together with a management report one month prior to the meeting to the independent auditor who must prepare his report on these documents.

At least fifteen days prior to the annual general meeting, the documents listed by the law are maintained at the registered office, at the disposal of the shareholders. The general meeting deliberates on the approval of the annual accounts. After approval of the annual accounts, it resolves, by special vote, on the discharge to be granted to the directors.

Art. 23. Of the net annual profit, five percent shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been depleted.

The eventual balance is at the disposal of the general meeting, which, upon proposal by the Board of Directors will determine its allocation.

The Board of Directors may proceed to the payment of an advance dividend under the conditions fixed by law. The board will determine the amount and date of payment of such advance dividends.

Dividends are payable at the time and place determined by the Board of Directors.

Art. 24. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting at the quorum and majority conditions required for the amendment of the articles, unless the law requires different conditions.

Art. 25. In case of dissolution of the Company, the general meeting determines the method of liquidation and appoints one or more liquidators. If the general meeting does not appoint a liquidator, the operating directors at the time of the dissolution of the Company, will automatically act as liquidators with the most extensive powers.

The appointment of the liquidator(s) terminates the powers of the directors, but the general meeting maintains all its rights during the liquidation period, especially the right to change the powers of the liquidator(s). The general meeting determines their remuneration.

Art. 26. After realisation of the assets and settlement of all debts and engagements of the Company, the net remaining asset balance will be distributed among the shareholders.

Art. 27. The parties declare to adhere to all provisions of the law of August 10, 1915 regarding commercial companies and its later amendments (the «Law»). As a consequence thereof, any provisions thereof are considered as an integral part of the present articles, unless the articles expressly include differing provisions.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the Company and shall end on June 30, 2003.

The first annual general meeting shall be held in the year 2003.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the Company.

By deviation from article 12 of the articles of incorporation, the first chairman of the Board of Directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first Board of Directors of the Company.

Subscription and Payment

The shares have been subscribed to as follows:

<i>Subscribers</i>	<i>Number</i>	<i>Amount subscribed to of shares and paid-in in EUR</i>
Norbert Becker, prenamed	50	50,000
Jean-Bernard Caumont, prenamed	50	50,000
Jean-Marie Gischer, prenamed	50	50,000
Christoph Haas, prenamed	50	50,000
Kenneth A. Hay, prenamed	50	50,000
Adrian Lockwood, prenamed	50	50,000
Keith O'Donnell, prenamed	25	25,000
Raymond Schadeck, prenamed	50	50,000
Alex Sulkowski, prenamed.	50	50,000
Jeannot Weyer, prenamed.	25	25,000
Werner Weynand, prenamed	50	50,000
Total:	500	500,000

The 500 shares have been fully subscribed and paid up in cash, so that the Company has now at its disposal the sum of five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the Company is liable as a result of its formation is approximately fixed at 6,500.-

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at four.

The following have been elected as directors, their mandates expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first financial year:

1. Mr Norbert Becker, consultant, residing in London (United Kingdom),
2. Mr Kenneth A. Hay, réviseur d'entreprises, residing in Hostert,
3. Mr Raymond Schadeck, réviseur d'entreprises, residing in Mondorf-les-Bains,
4. Mr Werner Weynand, réviseur d'entreprises, residing in Steinsel.

The Extraordinary General Meeting appoints Mr Norbert Becker as chairman of the Board of Directors.

Second resolution

The following has been appointed as independent auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first financial year:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., société anonyme, having its registered office at 2, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Third resolution

The Company's registered office is located at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Fourth resolution

The Board of Directors is authorised to delegate the daily management to one or several of its members.

In faith of which we, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, said persons appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

Art. 1^{er}. Il existe entre les personnes actuellement actionnaires et toutes celles qui en deviendront actionnaires par la suite une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (ci-après dénommée «la Société»).

La société adopte la dénomination de ERNST & YOUNG LUXEMBOURG.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune par simple décision du conseil d'administration.

La société peut établir au Luxembourg ou à l'étranger par simple décision du conseil d'administration, partout où elle le juge approprié, des sièges administratifs et d'exploitation, des succursales, agences, comptoirs et dépôts.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet l'exécution de tous travaux de révision et de toutes expertises comptables, fiscales, économiques et financières, de tous mandats d'organisation technique, administrative et commerciale, ainsi que toutes activités se rattachant directement à la profession de réviseur d'entreprises, d'expert-comptable, fiscal, économique et financier ou à celle de conseil en organisation. La société pourra prendre des participations dans toutes sociétés exerçant des activités similaires ou complémentaires.

D'une manière générale, la société peut effectuer toute opération qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social. L'énumération qui précède doit être interprétée de la façon la plus large.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-), représenté par cinq cents (500) actions rachetables d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées.

Art. 6. Les actions sont indivisibles vis-à-vis de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires d'une action, ceux-ci seront tenus de désigner un mandataire commun pour exercer leurs droits à l'égard de la société.

Si l'action est possédée séparément en usufruit et en nue propriété, elle sera inscrite au nom de l'usufruitier et du nu-propriétaire, mais l'usufruitier est seul convoqué aux assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaires, et il a seul le droit d'y assister et d'y prendre part au vote.

Art. 7. Toutes cessions d'actions ou transmissions d'actions, soit à titre onéreux, soit à titre gratuit, sont soumises à l'agrément préalable du Conseil d'Administration. La cession ou transmission entre vifs ou pour cause de mort en outre sujette à l'agrément des actionnaires donné en assemblée générale par une décision adoptée par au moins 60% des votes exprimés et par au moins 66% du nombre des actionnaires de la société.

La demande d'agrément, qui est notifiée par le cédant à la société par lettre recommandée avec accusé de réception, doit énoncer les nom, prénom, et adresse du cessionnaire et le nombre des actions dont la cession est envisagée.

Le Conseil d'Administration doit statuer dans le mois de la réception d'une demande de cession. La décision du Conseil d'Administration ne doit pas être motivée.

Si le Conseil d'Administration n'a pas notifié endéans le délai indiqué sa décision, l'agrément de la cession est réputé acquis, même si sa décision était négative.

En cas de refus d'agrément du cessionnaire proposé, le Conseil d'Administration est tenu, dans le délai de un mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les actions, soit par un acquéreur agréé par lui, soit par la société elle-même dans le respect des dispositions légales applicables.

En toute hypothèse les actionnaires restants ont un droit de préemption qu'ils doivent exercer endéans les trente jours de la notification du Conseil d'Administration du refus d'agrément du cessionnaire.

Cette acquisition a lieu à un prix qui, à défaut d'accord entre parties, sera équivalent à l'actif net comptable qui sera déterminé par le Conseil d'Administration sur base des derniers comptes annuels révisés de la société ou du dernier état trimestriel préparé sur les mêmes bases que celles des comptes annuels, sans prise en compte d'un quelconque droit au titre d'un goodwill ou autre droit incorporel lié aux dites actions.

En cas de désaccord entre parties sur le prix, celui-ci sera définitivement tranché par un arbitre désigné et statuant suivant les règles du code civil.

Nul ne peut être actionnaire de la société s'il n'est administrateur ou lié également à la société ou à une société affiliée à la société par un contrat d'emploi au sens de la loi du 24 mai 1989 sur le contrat de travail. En cas de résiliation du contrat d'emploi d'un actionnaire pour quelque cause que ce soit, cette résiliation devant être approuvée préalablement par une décision adoptée par au moins 60% des votes exprimés et par au moins 66% du nombre des actionnaires de la société réunis en assemblée générale, la société aura le choix, dans le délai de un mois à compter de la date d'effet de la résiliation, de faire acquérir les actions par un acquéreur agréé par le Conseil d'Administration - auquel cas les dispo-

sitions du présent article concernant l'agrément de l'acquéreur trouvent application - ou de racheter les actions par la société. Dans les deux cas, l'acquisition et le rachat sont sujets à l'agrément des actionnaires donné en assemblée générale par une décision adoptée par au moins 60% des votes exprimés et par au moins 66% du nombre des actionnaires de la société. Le rachat sera réalisé à un prix déterminé comme défini ci-dessus.

Art. 8. Le capital social pourra être augmenté ou réduit en vertu d'une décision de l'assemblée générale délibérant dans les conditions requises pour les modifications des statuts. L'assemblée générale qui décidera de l'augmentation ou de la réduction de capital fixera toutes les conditions, délais et formalités ainsi que le montant et les époques des versements à effectuer sur les nouvelles actions.

Art. 9. Les actions restent nominatives.

La propriété de l'action nominative s'établit par une inscription sur le registre des actions nominatives tenu au siège social.

Des certificats constatant ces inscriptions ne seront pas délivrés aux actionnaires.

La cession s'opère par une déclaration de transfert inscrite sur le même registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leur mandataire ou de toute autre façon admise par la loi.

Art. 10. Les héritiers, légataires, créanciers ou ayants droit d'un actionnaire ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, provoquer l'apposition de scellés sur les biens et valeurs de la société, ni en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux bilans, aux comptes de profits et pertes et aux décisions de l'assemblée générale.

Art. 11. La société est administrée par un conseil d'administration se composant de trois membres au moins, tous actionnaires.

La surveillance de la société est confiée à un réviseur d'entreprises.

Les administrateurs et le réviseur sont nommés, pour un terme ne dépassant pas six ans, par l'assemblée générale, qui fixe la durée de leur mandat. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Le mandat des administrateurs et du réviseur se termine immédiatement après l'assemblée générale annuelle de l'année au cours de laquelle ce mandat viendra à expiration.

Art. 12. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et un ou plusieurs vice-présidents.

Il se réunira sur convocation de son président ou de deux administrateurs aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, mais au moins deux fois par an.

La réunion aura lieu à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués dans la convocation.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné par lettre ou télécopie ou tout autre procédé de transmission électronique à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence à motiver au procès-verbal de la réunion. Si tous les membres du conseil sont présents ou dûment représentés, il n'y a pas lieu de justifier d'une convocation préalable.

Un administrateur absent ou empêché peut, par simple lettre, par télégramme, télécopie ou tout autre procédé de transmission électronique, déléguer ses pouvoirs à un de ses collègues du conseil.

La présence de la majorité des administrateurs, soit en personne, soit par mandataire est nécessaire.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée générale. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés et sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et un autre administrateur présent à la délibération.

Des résolutions consignées par écrit et signées par tous les administrateurs auront le même effet que des résolutions prises lors d'une réunion des administrateurs.

Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration par téléphone ou vidéo conférence ou par tous autres moyens de communication permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion d'entendre les autres participants. La participation à une réunion par le biais des moyens techniques cités ci-avant, aura une validité identique à une participation physique à une telle réunion.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés par un administrateur.

Art. 13. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition qui intéressent la société et qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts.

Il a notamment le pouvoir de décider, sous sa seule autorité, toutes les opérations qui rentrent, aux termes de l'article trois ci-dessus, dans l'objet social.

Il arrêtera la structure de gestion de la société et désignera les organes de gestion de la société auxquels la gestion journalière est confiée. A cette fin il désignera, sur proposition du président, un comité de direction dont il arrêtera les pouvoirs. Il pourra déléguer tels autres pouvoirs spéciaux qu'il détermine utile. Il pourra déterminer des délégations de pouvoirs à des personnes appartenant ou non au conseil d'administration. Le conseil d'administration approuvera, sur proposition du comité de direction, (i) le budget et les objectifs annuels, (ii) les comptes annuels, (iii) la rémunération des actionnaires et (iv) le programme des dépenses majeures et des investissements.

Le conseil d'administration peut révoquer ces pouvoirs.

Art. 14. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée, dans le cadre de cette

gestion journalière, ou par les signatures de toute personne à qui un pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 15. Le conseil d'administration ou une personne désignée par lui, soit en son sein, soit en dehors de celui-ci, représente la société dans toutes actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant.

Art. 16. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article treize, elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la société.

L'assemblée générale des actionnaires se compose de tous les actionnaires, qui tous peuvent prendre part au vote, soit par eux-mêmes, soit par mandataire, en observant les dispositions des présents statuts.

Les décisions de l'assemblée générale sont obligatoires pour tous les actionnaires, même pour les actionnaires absents ou dissidents.

L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les points figurant à son ordre du jour.

Art. 17. L'assemblée générale se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans les convocations.

L'assemblée générale se réunit chaque année le troisième jeudi du mois d'octobre à seize heures ou, si ce jour est un jour férié légal, le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale ordinaire entend le rapport de gestion et le rapport du réviseur; elle discute et approuve les comptes annuels; elle réélit ou remplace les administrateurs et le réviseur dont les mandats viennent à expiration; elle délibère sur tous autres points figurant à son ordre du jour.

En plus, des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées toutes les fois que l'intérêt de la société l'exige. De telles assemblées générales extraordinaires doivent être convoquées lorsque des actionnaires représentant le cinquième du capital social le demandent. Les convocations sont à faire dans les formes et délais fixés par la loi.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Art. 18. Sous réserve des restrictions imposées par la loi, chaque action donne droit à une voix.

Art. 19. Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, notamment par télécopie un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire lui-même. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaires doivent se faire représenter par une seule personne.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 20. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration, ou, en cas d'empêchement de celui-ci, par un vice-président, ou, en cas d'empêchement du ou des vice-présidents, par toute personne désignée par l'assemblée.

Le président de l'assemblée désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire. Le bureau de l'assemblée comprendra le président et le secrétaire et sera complété par un scrutateur choisi parmi les membres de l'assemblée sur proposition du président.

Une liste de présence, signée par les membres présents et mentionnant le nombre de titres représentés demeure annexée au procès-verbal.

Le procès-verbal de l'assemblée est signé par le président de la réunion, le scrutateur, le secrétaire et tous les actionnaires présents qui le demandent.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés par un administrateur.

Art. 21. Sauf dans les cas expressément prévus par la loi et par l'article sept ci-dessus, les décisions de l'assemblée générale sont adoptées par au moins 50% du nombre des votes exprimés et par au moins 50% du nombre des actionnaires de la société, quelle que soit la portion du capital représentée. Les modifications des présents statuts sont approuvées en assemblée générale des actionnaires par une décision adoptée par au moins 66% des votes exprimés et par au moins 66% du nombre des actionnaires de la société, présents ou représentés.

Tout actionnaire peut avant, pendant ou après la réunion de l'assemblée renoncer à la convocation prévue à l'article dix-sept; dans tous les cas les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale sont considérés comme ayant été valablement convoqués.

Art. 22. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de l'année suivante.

Le conseil d'administration remet les comptes annuels de la société avec un rapport de gestion de la société, un mois au moins avant la date de l'assemblée générale ordinaire, au réviseur, qui doit faire son rapport sur ces documents.

Quinze jours au moins avant l'assemblée générale ordinaire, les documents énumérés par la loi sont déposés au siège social, à la disposition des actionnaires. L'assemblée statue sur l'adoption des comptes annuels. Après adoption des comptes annuels elle se prononce, par un vote spécial, sur la décharge à donner aux administrateurs.

Art. 23. Sur le bénéfice net annuel il est prévu cinq pour-cent au moins pour être affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve aura atteint le dixième du capital social souscrit, mais reprendra du moment que ce dixième est entamé.

Le solde éventuel est à la disposition de l'assemblée générale qui, sur proposition du conseil d'administration, en déterminera l'affectation.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividende dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Les dividendes sont payables aux époques et aux endroits fixés par le conseil d'administration.

Art. 24. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Art. 25. En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs. A défaut par l'assemblée générale de le faire, les administrateurs en fonction lors de la dissolution de la société seront, de plein droit, liquidateurs; ils auront les pouvoirs les plus étendus.

La nomination du ou des liquidateurs met fin au pouvoir des administrateurs, mais l'assemblée générale conserve tous ses droits pendant la période de liquidation, notamment celui de modifier les pouvoirs du ou des liquidateurs. L'assemblée générale déterminera leurs émoluments.

Art. 26. Après la réalisation de l'actif et le paiement de la totalité des dettes et engagements de la société, le solde net de l'actif sera réparti entre les actionnaires.

Art. 27. Les parties déclarent se soumettre à toutes les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures (la «Loi»). En conséquence, toutes les dispositions de celles-ci sont censées faire partie intégrante des présents statuts, sauf là où ceux-ci en disposent autrement de façon expresse.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 30 juin 2003. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2003.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 12 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit par:

<i>Souscripteurs</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant souscrit et libéré en EUR</i>
Norbert Becker, prénommé	50	50.000
Jean-Bernard Caumont, prénommé	50	50.000
Jean-Marie Gischer, prénommé	50	50.000
Christoph Haas, prénommé	50	50.000
Kenneth A. Hay, prénommé	50	50.000
Adrian Lockwood, prénommé	50	50.000
Keith O'Donnell, prénommé	25	25.000
Raymond Schadeck, prénommé	50	50.000
Alex Sulkowski, prénommé	50	50.000
Jeannot Weyer, prénommé	25	25.000
Werner Weynand, prénommé	50	50.000
Total:	500	500.000

Les 500 actions ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ 6.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leurs mandats expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

- Monsieur Norbert Becker, consultant, demeurant à Londres (Royaume-Uni),
- Monsieur Kenneth A. Hay, réviseur d'entreprises, demeurant à Hostert,
- Monsieur Raymond Schadeck, réviseur d'entreprises, demeurant à Mondorf-les-Bains,
- Monsieur Werner Weynand, réviseur d'entreprises, demeurant à Steinsel.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Monsieur Norbert Becker aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de réviseur d'entreprises, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., société anonyme, ayant son siège social au 2, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L - 1330 Luxembourg

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Quatrième résolution

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Zéler, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 13CS, fol. 33, case 4. – Reçu 5.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

J. Elvinger.

(53113/211/540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.

PORTUGUESE SMALLER COMPANIES FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 45.940.

—
EXTRACT

The Re-convened Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on Tuesday, 7 May 2002 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Audited Financial Statements and Auditor's Report, and Directors' Report for the year ended 31 December 2001.
2. The meeting approved the declaration of a nil dividend in relation to the year ended 31 December 2001.
3. The meeting approved that the Directors fees should remain at US\$7,500.- net per annum.
4. The meeting approved the full and total discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors with respect to the year ended 31 December 2001.
5. The meeting approved a nil transfer to a legal reserve for the year to 31 December 2001.
6. The meeting approved the re-election of Dr. Joao Rendeiro, Messrs. Allan Conway, Hared Al Darmaki, Joseph A. Field Esq., and Rui Manuel Machete as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2003.
7. The meeting re-elected PricewaterhouseCoopers as Auditor for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2003.

For PORTUGUESE SMALLER COMPANIES FUND

Signatures

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 570, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53008/041/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2002.